

L'ÉDUCATION, REMPART CONTRE L'EXCLUSION

*"Chaque jour que nous passons sans agir est un jour
où un enfant perd une chance d'apprendre."*

Extrait du rapport annuel 2023 de la Fondation Raoul Follereau

L'éducation est un droit fondamental, c'est aussi un levier d'émancipation économique essentiel dans les pays en développement.

Dans de nombreuses régions d'Afrique, l'accès à l'éducation est particulièrement difficile en raison de la pauvreté, des maladies chroniques comme la lèpre et les discriminations sociales qui leur sont associées. La Fondation Raoul Follereau relève le défi de lutter contre ces inégalités en offrant un accès à l'éducation aux enfants touchés, directement ou indirectement, par la maladie.

L'éducation est la clé qui leur ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir.

CE QUE NOUS PROPOSONS

Des bourses scolaires et formations professionnelles

Grâce à son programme de bourses scolaires, la Fondation permet à de jeunes bénéficiaires, touchés par la maladie ou issus de familles en grande précarité, de poursuivre leur parcours éducatif. L'éducation est la clé qui leur ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Parallèlement, des formations qualifiantes ainsi que des aides à la création d'activités dans des domaines comme la couture, la coiffure, la mécanique ou l'électricité permettent de véritables opportunités d'insertion professionnelle durable.



BUDGET 2025-2026 :

38 000 €

Plus de 100 boursiers dont une dizaine en formation professionnelle ou en études supérieures bénéficient d'un soutien.



BUDGET 2025 :

25 000 €

BÉNIN – POBÈ



MADAGASCAR



NOTRE AMBITION : CHANGER DES VIES GRÂCE À L'ÉDUCATION

En ouvrant l'accès à l'éducation, nous agissons sur 4 axes majeurs :

- ▶ briser le cycle de la pauvreté en offrant aux jeunes une formation académique ou professionnelle ;
- ▶ favoriser l'inclusion sociale des enfants et adolescents marginalisés en raison des stigmates laissés par la lèpre ;
- ▶ réduire l'analphabétisme et la précarité permettant ainsi aux enfants de gagner en autonomie. Une fois instruits, ils peuvent soutenir leurs parents et jouer un rôle essentiel au sein de leur famille ;
- ▶ lutter contre l'exclusion des jeunes affectés par la maladie ou issus de familles de malades, touchés par la lèpre.



135 BOURSIERS

en 2024-2025, dont 107 à Madagascar et 28 à Pobè.



33 ÉCOLES

partenaires.

DES VIES CHANGÉES



Rodia, boursière à Dangbo (Bénin)

Enfant, Rodia a été séparée de sa mère et confiée à un oncle. À 15 ans, alors qu'elle se rendait au marigot - un petit point d'eau utilisé par les villageois pour puiser, se laver ou faire la lessive... - une piqûre lui a causé une plaie grave, restée longtemps sans soins. Isolée et sans soutien, elle a finalement été prise en charge par sa tante, qui l'a orientée vers le Centre de dépistage et de traitement de la lèpre et de l'ulcère de Buruli (CDTLUB). Là, Rodia a enfin reçu les soins adaptés à son état. Aujourd'hui, grâce à une bourse de la Fondation, elle suit une formation en couture et rêve d'ouvrir son propre atelier.

Elle avance avec courage et détermination vers un avenir qu'elle peut désormais espérer plus serein.



Maurice, 27 ans, guéri de la lèpre à Madagascar

Originaire d'Ambatoaby, dans le sud-est de Madagascar, Maurice a été accueilli au centre de traitement de la lèpre d'Ampasy en 2008, à l'âge de 11 ans. Une fois guéri, il a pu entamer un parcours scolaire grâce au soutien de la Fondation et à l'accompagnement bienveillant de sœur Joany, responsable du centre. Ce chemin l'a mené jusqu'à l'obtention de son diplôme d'infirmier en janvier 2024. Aujourd'hui, Maurice est un acteur engagé dans la lutte contre la stigmatisation liée à la lèpre.

AGISSEZ À NOS CÔTÉS

Ces bourses couvrent l'essentiel pour permettre aux enfants d'étudier dans de bonnes conditions : scolarité, repas, fournitures, et parfois même internat et soins de santé.

- ▶ À Madagascar, les besoins sont évalués à **25 000 €**, soit **50 dons de 500 €**.
- ▶ Au Bénin, les besoins sont évalués à **38 000 €**, soit **38 dons de 1 000 €**.

À QUOI CORRESPOND VOTRE DON ?

- ▶ 600 € couvrent la **cantine de 5 enfants sur une année à Madagascar**.
- ▶ 1 320 € financent l'**internat de 4 enfants à Madagascar**.

Votre générosité a le pouvoir de changer une vie. En faisant un don, vous offrez à un enfant la possibilité d'apprendre, de grandir et de retrouver sa place dans la société.